

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 8 avril 2021

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 22h12.

Etaient présents :

Audeux : Mme Françoise GALLIOU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Guillaume BAILLY (à partir du 5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **François** : M. Emile BOURGEOIS **Geneuille** : M. Patrick OUDOT **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient présents en visioconférence : **Avanne-Aveney** : M. Joël GODARD suppléant de Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoît CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN, **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINÉAU, **Chalèze** : M. René BLAISON, **Champoux** : M. Romain VIENET **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **Fontain** : Mme Martine DONEY **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Etaient absents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX **Besançon** : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Philippe CREMER, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC **ANSART Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chevroz** : M. Franck BERNARD **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Noironte** : M. Claude MAIRE **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD

Secrétaire de séance : M. Marcel FELT

Procurations de vote :

T. JAVAUX à L. ALLAIN, M. BERNABEU à J.P. MICHAUD, H. ALEM à A. TERZO, F. BAEHR à M. ZEHAF, G. BAILLY à L. FAGAUT (jusqu'au 4), P. BILLEREY à O. GRIMAITRE, N. BOUVET à A. MARTIN, F. BRAUCHLI à A. POULIN, C. CAULET à A. POULIN, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à C. DEVESA, J. CHETTOUH à J. SORLIN, B. CYPRIANI à N. SOURISSEAU, L. GAGLILOLO à F. BOUSSO, S. GHARET à A. BENEDETTO, A. GHEZALI à N. BODIN, V. HALLER à M. ETEVENARD, P.C. HENRY à M. LEMERCIER, J.E. LAFARGE à C. DEVESA, M. LAMBERT à M. LEMERCIER, A. LAROPPE à F. BOUSSO, J.E. LOUHKIAR à C. WERTHE, C. MICHEL à M. ZEHAF, M.T. MICHEL à D. HUGUET, T. PETAMENT à L. FAGAUT, M. PIGNARD à C. WERTHE, Y. POUJET à S. COUDRY, F. PRESSE à N. SOURISSEAU, K. ROCHDI à L. CROIZIER, J.H. ROUX à J. SORLIN, S. WANLIN à S. COUDRY, A. BLESSEMAILLE à J. KRIEGER, D. PAINÉAU à J. ANDRIANSEN, R. BLAISON à C. MAGNIN-FEYSOT, R. VIENET à C. MAGNIN-FEYSOT, F. BAILLY à O. LEGAIN, C. BOTTERON à S. RUTKOWSKI, V. DRUGE à P. AYACHE, F. BERNARD à G. ORY, J.F. MENESTRIER à G. ORY, M. LEOTARD à J.M. BOUSSET, M. DONEY à F. LAIDIE, J. SIMONDON à V. FIETIER, H. BERMOND à J.P. MICHAUD, R. BOROWICK à D. HUOT, C. LINDECKER à D. HUOT, P. CORNE à F. TAILLARD, D. PARIS à E. BOURGEOIS, J.M. CAYUELA à P. CONTOZ, C. MAIRE à F. GALLIOU, B. LOUIS à F. TAILLARD, A. OLSZAK à P. CHANEY, C. BARTHELET à G. GAVIGNET, N. DUSSAUCY à P. SIMONIN, A. BIHR à P. ROUTHIER, B. VUILLEMIN à P. CONTOZ, L. BARBAROSSA à Y. GUYEN, V. MAILLARD à L. ALLAIN, D. LEGAIN à J.M. JOUFFROY

Délibération n°2021/005616

Rapport n°32 - Enseignement supérieur et Recherche- Subvention à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts

Enseignement supérieur et Recherche - Subvention à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « Enseignement Supérieur »	Montant prévu au budget 2021 : 400 000 € Montant de l'opération : 110 000 €
<i>Sous réserve de vote du BP 2021 et du PPIF 2021-2025</i>	

Résumé :

Membre fondateur de Grand Besançon Synergie Campus, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon (ISBA) accueille plus de 200 étudiants. Il délivre des Diplômes Nationaux d'Art, des Master (« Art » et « Communication visuelle ») et des doctorats. Les effectifs de l'école sont en progression constante depuis 2008 faisant de l'ISBA la première école régionale d'art en nombre d'étudiants. Par un courrier en date du 8 janvier 2021, l'ISBA sollicite l'octroi d'une subvention de 110 000 € afin de conforter ses cursus existants et de développer des actions.

I. Une école insérée dans le pôle régional universitaire de Grand Besançon Métropole

Membre de Grand Besançon Synergie Campus, l'ISBA est un établissement d'enseignement supérieur en arts plastiques qui prépare aux Diplômes Nationaux d'Art (DNA) qui confèrent le grade de licence en arts et communication visuelle et le Diplôme national Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) qui confère le grade de master en arts et communication visuelle. Il assure ainsi la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toutes réalisations dans le domaine des arts plastiques. Dans la région, l'ISBA avec plus de 200 étudiants est la seule école d'art, avec celle de Dijon (moins de 200 étudiants) à proposer l'ensemble du cursus DNA, Master et doctorat.

L'ISBA développe un projet stratégique qui vise à :

- conforter les cursus existants,
- développer de nouvelles formations initiales,
- développer la formation continue, source de recettes nouvelles pour l'école,
- développer des collaborations au niveau régional notamment à travers l'animation du Réseau Plateforme qui réunit les 3 écoles d'art de Bourgogne-Franche-Comté et les deux classes préparatoires du territoire régional depuis 2016,
- diversifier les sources de financement,
- et développer des résidences à l'étranger dans le cadre de la coopération internationale de l'école qui représente 40 conventions.

Dédié à l'enseignement supérieur et la recherche en art, l'ISBA est créatrice de valeur pour le territoire. Une étude conduite sur 10 ans par l'école montre que 85% des diplômés en Master art et communication visuelle sont insérés dans l'emploi et satisfaits de leur pratique sur trois ans. Ainsi, en moyenne sur les quatre dernières années du « Master arts et communication visuelle », 70 % des élèves travaillent en auto-entrepreneurs ou conservent une pratique artistique articulée à un emploi d'enseignant ou de médiateur culturel et 15% exercent un autre métier qui les satisfait. Alors que les étudiants proviennent de l'ensemble de la région, du reste de la France et de l'étranger, une forte majorité des diplômés, environ 80% chaque année, restent sur le territoire de la communauté urbaine et 60% environ s'installent définitivement au bout de trois ans.

II. Bilan de la subvention accordée en 2020

Dotée d'un budget de 2,4 M€ en 2018, l'ISBA a été financée en 2020 par la Ville de Besançon, (1,4 M€), le Ministère de la Culture (270 000 €), la Région (60 000 €) et la CAGB (110 000€). La subvention accordée par GBM avait permis de financer les enseignements existants (80 000 €), le fonds de la bibliothèque (7 000 €), les activités de recherche sur le contrat social et le corps de l'artiste (10 000 €) ainsi que des actions de la « fabrique culturelle » c'est-à-dire les mises en situation de créer, accrocher, médiatiser les travaux des élèves (6 000 €), des invitations d'artistes et conférenciers extérieurs (6 000 €) et le suivi de la professionnalisation des étudiants (1 000 €).

III. Proposition

Le présent rapport a pour objet de confirmer le soutien de Grand Besançon Métropole à hauteur de 110 000 € en 2021 en vertu de la convention en annexe 1 et du bilan d'activité 2019 en annexe 2.

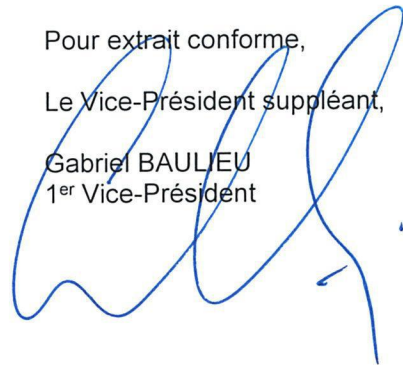
A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté :

- **prend connaissance du bilan d'activité 2020 de l'ISBA,**
- **approuve l'attribution d'une subvention de 110 000 € à l'ISBA pour l'année 2021,**
- **autorise Madame la Présidente à signer la convention entre GBM et l'ISBA**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Subvention à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts

	Convention entre Grand Besançon Métropole et l'Institut Supérieur des Beaux- Arts (ISBA)
--	---

ENTRE :

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, Etablissement Public de Coopération Intercommunale dont le siège est situé : 4, rue Gabriel Plançon, 25000 BESANCON représentée par sa Présidente, Anne-VIGNOT, agissant en vertu de la délibération du Conseil communautaire du 8 avril 2021,
Ci-après désignée GBM

ET :

L'établissement public de coopération culturelle de l'ISBA, domiciliée 12 rue Denis Papin à Besançon, représenté par sa présidente, Aline CHASSAGNE, dûment habilitée à signer la présente convention par une délibération du Conseil d'Administration en date du XXXX,
Ci-après désignée l'EPCC ou l'ISBA

Préambule

L'ISBA est un établissement d'enseignement supérieur en arts plastiques. Il prépare aux Diplômes Nationaux d'Art (DNA) qui confèrent le grade de licence en arts et communication visuelle et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) qui confère le grade de master en arts et communication visuelle également. Il assure ainsi la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toutes réalisations dans le domaine des arts plastiques.

L'ISBA développe un projet stratégique qui vise à :

- conforter les cursus existants,
- développer de nouvelles formations initiales,
- développer la formation continue, source de recettes nouvelles pour l'école,
- développer des collaborations au niveau régional notamment à travers l'animation du Réseau Plateforme qui réunit les 3 écoles d'art de Bourgogne-Franche-Comté et les deux classes préparatoires du territoire régional depuis 2016,
- diversifier les sources de financement,
- et développer des résidences à l'étranger dans le cadre de la coopération internationale de l'école qui représente 40 conventions.

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), GBM a fait du confortement des établissements d'enseignement supérieur de son territoire et des laboratoires de recherche qui leur sont adossés une priorité. L'ISBA est une le premier établissement supérieur en nombre d'étudiants de Bourgogne-Franche-Comté et constitue à ce titre un atout dans la diversité de l'offre de formations du territoire de la communauté urbaine.

L'ISBA et Grand Besançon Métropole sont membres fondateurs de Grand Besançon Synergie Campus.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre l'ISBA et GBM au titre de sa compétence Enseignement Supérieur Recherche et innovation. Il s'agit pour GBM de soutenir la stratégie de l'ISBA et à conforter son action.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2021.

Article 3- Engagements de GBM

GBM s'engage à soutenir la stratégie de développement de l'ISBA :

- confortement des cursus existants,
- développement de nouvelles formations initiales,
- développement de la formation continue, source de recettes pour l'école,
- développement des collaborations au niveau régional notamment à travers l'animation du Réseau Plateforme qui réunit les 3 écoles d'art de Bourgogne-Franche-Comté et les deux classes préparatoires du territoire régional depuis 2016,
- diversification des sources de financement,
- développement des résidences à l'étranger.

GBM accorde l'ISBA une subvention de 110 000 € au titre de l'année 2021.

Cette subvention sera versée sur le compte de l'ISBA selon les modalités suivantes :

- 50% du montant à la signature de la présente convention,
- le solde sur demande écrite et présentation d'un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées.

Article 4 – Engagements de l'ISBA

L'ISBA s'engage à :

- utiliser la subvention pour les besoins des actions définies à l'article 3 et les actions associées (besoins logistiques, mobilisation d'expertises spécifiques, communication,...),
- transmettre à GBM le bilan qualitatif et financier de l'action, ainsi que tout élément d'information complémentaire relatif à la réalisation de cette action,
- à apposer le logo de GBM dans le cadre des documents de communication associés aux actions auxquelles la subvention de GBM contribue

Article 5- Responsabilité- Assurance

Les activités de l'ISBA sont placées sous sa responsabilité exclusive.

Article 6 - Résiliation de la convention et modifications

Toute modification de la convention fera l'objet d'un avenant.

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie dans un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 7 – Règlement des litiges

En cas de différend relatif à l'application ou à l'interprétation de la présente convention, celui-ci devra être porté devant le Tribunal Administratif de Besançon.

Article 9- Délégation d'attribution

L'ordonnateur et le comptable assignataires sont respectivement la Présidente de GBM et Monsieur le Trésorier Payeur de GBM

Fait en deux exemplaires à Besançon, le

La Présidente de l'ISBA

Aline CHASSAGNE

La Présidente de la communauté urbaine Grand
Besançon Métropole,

Anne VIGNOT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Gestion
et exploitation
de l'Institut
Supérieur
des Beaux Arts
de Besançon,
établissement
public
de coopération
culturelle
(EPCC)



**365
JOURS
PASSÉS
À LA
LOUPE**

Le mot
du Directeur Général

p. 7

Les missions principales
de l'ISBA

p. 15

L'enseignement
et la recherche

p. 23

La fabrique culturelle

p. 39

La coopération
internationale

p. 47

Le suivi des anciens

p. 51

La gouvernance

p. 55

Les moyens humains
et financiers

p. 61

**LE MOT
DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

«Le but de l'art,
le but de la vie ne peut
être que d'accroître
la somme de liberté
et de responsabilité
qui est dans chaque homme
et dans le monde.»

Albert Camus
in *Le pari de notre génération*,

Le présent
rapport 2018-2019
de l'ISBA autorise
une double lecture
que le présent
préambule va tenter
de résumer
comme suit.

Celle d'une constante
dans les priorités
de son projet
d'établissement
à savoir :

1

La structuration et le développement de la recherche non seulement dans ses deux pôles privilégiés que sont Contrat Social et Le Corps de l'Artiste, mais encore dans l'accompagnement de deux lignes qui se font jour celle qui touche à la pédagogie de la création visuelle et graphique à partir notamment de réflexion critique sur le genre, et celle qui s'articule aux problématiques de la création sonore.

L'événement sans doute le plus notable de cette année scolaire fut la parution conjointe à un colloque international tenu lors du dixième anniversaire des Excentricités (rencontres étudiantes de la performance) d'un numéro spécial de la revue d'Ailleurs co-construit avec l'UQAM la très prestigieuse Université de Québec Montréal «Arts performances manoeuvres». Publication articulée à une présentation exclusive des quarante ans de la revue INTER, la plus importante revue critique de performances en présence de son fondateur, Richard Martel.

Le corps de l'artiste ne fut pas en reste et son approfondissement de la notion de frontières notamment dans le contexte européen et méditerranéen reste porteur de nombreuses perspectives pour 2019-2020. Il nous faut notamment signaler le caractère exceptionnel de l'exposition recherche de janvier 2019

qui a véritablement "incarné" dans son expérience visuelle cette recherche en art si délicate à définir.

Enfin l'installation et la tenue régulière depuis, d'un Conseil de la recherche que je co-préside avec Guy Freixe, Professeur des Universités à l'UFC, s'inscrit dans cette même perspective positive de déploiement.

2

Le développement d'une authentique culture internationale passant par la mobilité obligatoire, dans un cadre ERASMUS élargi, de tous nos élèves de quatrième année ainsi que par le dynamisme de notre résidence d'artiste le 12 rue Denis Papin qui, grâce à un astucieux *gentleman agreement*, permet à une ou un jeune diplômé(e) de l'établissement de partir en résidence dans un réseau aujourd'hui solide, pour chaque artiste étranger reçu (des élèves ont porté nos couleurs en Chine au Bangladesh ou encore au Japon).

Une politique d'invitation d'intervenants étrangers a continué à exprimer cette priorité tout comme la saison suisse qui regroupe chaque année des invité.e.s helvètes.

3

Le déploiement d'une politique d'action culturelle qui, co-construite avec la Région et la Ville affiche clairement son ambition de "territorialisation" de notre école.

Qu'il s'agisse des portes ouvertes thématiques (JPO' mon bateau) de Back to the trees à Saint Vit ou de la coopération transfrontalière déployée à partir du Jour du Feu, partout se manifeste notre volonté d'assumer, sans rien perdre de notre

priorité d'enseignement supérieur et de recherches artistiques, un rôle reconnu par tous d'acteur culturel régional.

De Champlite à Belfort, de Dijon à Bourogne, l'ISBA entretient un authentique réseau de partenariat fidélisé qui s'incarne annuellement dans des dizaine de manifestations.

•

Mais il permet également, non plus l'émergence mais l'approfondissement de deux autres préoccupations majeures : l'insertion professionnelle de nos diplômées et diplômés et le développement de la formation continue :

Valoriser par des sites informatiques, des expositions et plus généralement des occasions diverses, le travail artistique et graphique de nos élèves est une priorité que l'HCERES avait clairement souligné avec bienveillance dans son dernier rapport d'inspection nous concernant.

Du travail avec les sapeurs pompiers du Doubs à la Nuit des Chercheurs, c'est un long chapelet d'événements-vitrines que nous nous efforçons de susciter ou auxquels nous tentons de participer,

qui contribue à faire connaître l'excellence de nos formations et recherches tout en valorisant les "Anciens".

Dans le même esprit, nous nous sommes efforcés de développer nos opérations de formation qu'il s'agisse des cours du soir dont l'offre dynamique ne cesse de s'étendre (notre passeport a renvoyé bien loin le petit feuillet antique de présentation et s'ouvre chaque année à de nouvelles "destinations" disciplinaires) ou encore de la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) qui s'adresse à des professionnels qui ont été pour diverses raisons empêchés de passer des diplômes et pour lesquels ceux-ci sont soit une condition *sine qua non* de titularisation soit nécessaire à leur amour propre dont il ne faudrait pas négliger l'importance dans nos sociétés férues de reconnaissance institutionnelle en tout genre.

L'ISBA a fait cette année encore de gros efforts pour accompagner ces candidat.e.s toujours plus nombreuses et nombreux et la réputation de cette mobilisation nous permet une fois encore d'être sans conteste la première école d'art française en matière de candidatures VAE dans les huit écoles autorisées à proposer cette procédure de qualification.

-

Ces résultats imputables à toute l'équipe pédagogique administrative et technique sont d'autant plus méritoires qu'ils ont été obtenus dans le climat budgétaire que nous connaissons dont le caractère tendu à l'extrême nous oblige à porter année après année d'incessants projets ciblés, résultats d'appels d'offres de l'État ou de la Région (33 100 euros de la Région et 20 000 euros du ministère).

Nos interrogations quant à un portage budgétaire par Grand Besançon Métropole au titre de l'enseignement supérieur reste plus que jamais d'actualité.

LD



Jpo 2019 : JPO 2019, JP0 mon bateau !

↑

**LES MISSIONS
PRINCIPALES
DE L'ISBA**



↑ Cours de sculpture / céramique.



↑ Bilan semestriel des élèves.

L'ISBA est un établissement d'enseignement supérieur en arts plastiques. Il prépare aux diplômes nationaux suivants : DNA (Diplôme national d'art) conférant le grade de licence en Art et Communication Visuelle et DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) conférant le grade de master en Art et Communication Visuelle également. Il assure ainsi la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toutes réalisations dans le domaine des arts plastiques.

Le projet
d'établissement repose
sur 3 axes :



↑ Semaine du Graphisme 2019

- La recherche/création conçue et mise en œuvre à travers son pôle « Fronts & Frontières ».

Cette recherche se fait en relation avec les universités françaises et internationales. La recherche se décline aussi bien en colloques, rencontres, que publications ou expositions compte tenu de la spécificité en recherche menée en art et communication visuelle.

- Le développement de la fabrique culturelle conçue comme prolongation de la pédagogie.

À ce titre, l'action culturelle valorise les travaux des étudiants réalisés dans le cadre de leur scolarité en les exposant dans et hors les murs lors de manifestations artistiques à haute visibilité médiatique (Excentricités, Jour du feu, Back to the trees, JPO).



↑ Excentricités X.

- La coopération internationale conçue comme une véritable culture d'établissement.

Elle concerne d'une part les échanges d'étudiants (type Erasmus) et de professeurs, et d'autre part la constitution d'un réseau international de partenaires, ainsi qu'une résidence internationale d'artistes.



↑ Projet de coopération avec l'école des Beaux Arts et l'Alliance Française de Chittagong (Bangladesh).

Ces 3 axes
de développement
sont détaillés
dans les pages
ci-après.



† Plateforme 2.



† Back to the trees 2019.

Au niveau local

Le positionnement de l'ISBA dans le tissu culturel régional, son ouverture sociale vers des publics empêchés, l'organisation d'actions de diffusion en direction du plus grand nombre (conférences, expositions, publications) contribuent aujourd'hui grandement à la reconnaissance de l'école comme un authentique équipement culturel structurel du territoire.

La formation continue

L'ISBA fait partie des rares écoles d'art à être agréé Centre de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE). À ce titre elle reçoit de nombreux candidats chaque année dont un public suisse important.

Plateforme

2019 a vu la continuité du développement de la Plateforme d'enseignement supérieur artistique et visuel de Bourgogne-Franche-Comté avec les écoles préparatoires d'art de Belfort et Beaune et les écoles supérieures d'art de Chalon sur Saône et de Dijon pour laquelle Besançon est tête de file.



† Présentation d'un candidat de VAE.

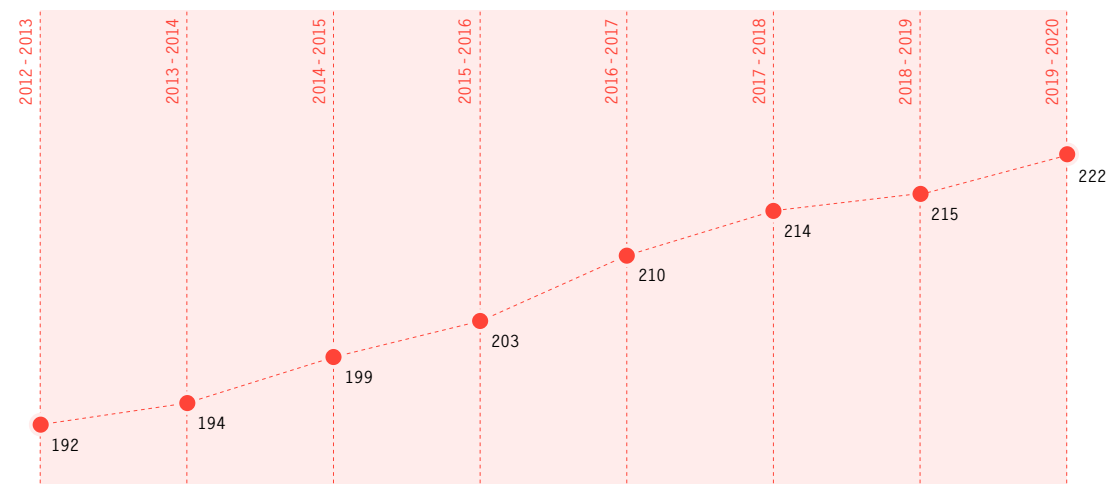
L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

La fréquentation

Le nombre d'étudiants est de 222.

↓ GRAPHIQUE A

Évolution du nombre d'étudiants depuis 2012.



↓ GRAPHIQUE B

La répartition se fait de la manière suivante :

Année propédeutique (première année) : 56 étudiants

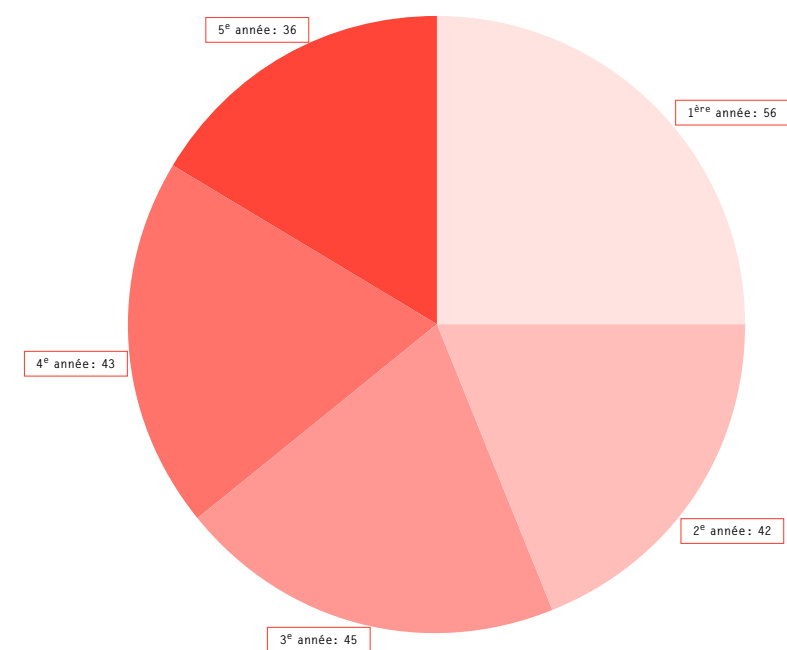
Art et Communication visuelle confondue

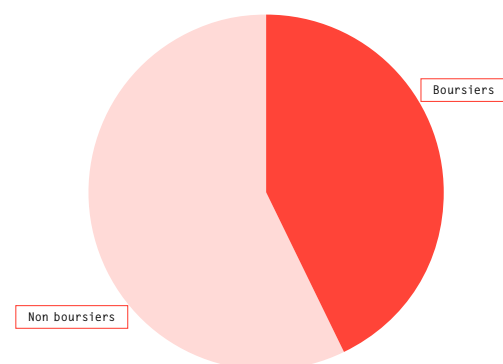
Deuxième année : 42 étudiants

Troisième année : 45 étudiants

Quatrième année : 43 étudiants

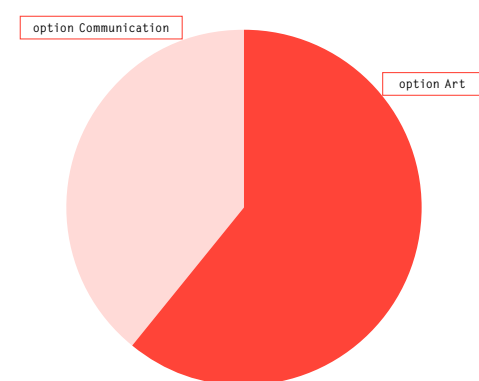
Cinquième année : 36 étudiants





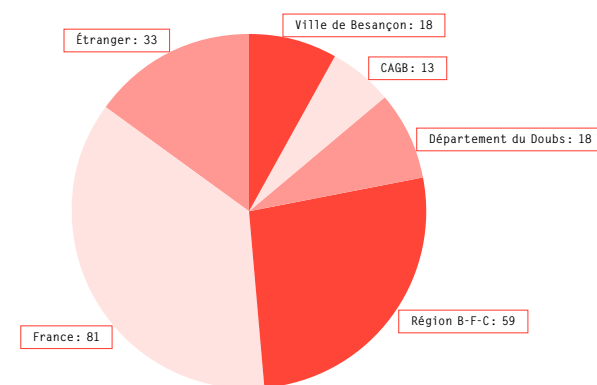
↑ GRAPHIQUE C

95 boursiers et 127 non boursiers.



↑ GRAPHIQUE D

Pour les années 2 à 5, 101 étudiants sont dans l'option Art et 65 étudiants dans l'option Communication visuelle.

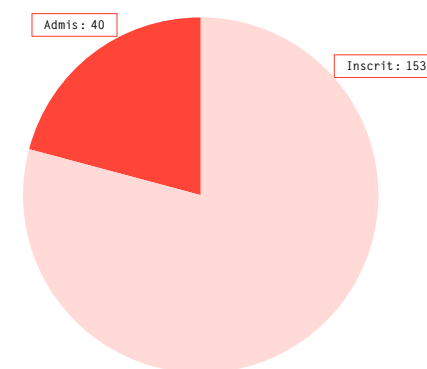


↑ GRAPHIQUE E

L'origine géographique des étudiants est la suivante :

Ville de Besançon :	18
CAGB :	13
Département du Doubs :	18
Région Bourgogne-Franche-Comté :	59
France :	81
Étranger :	33

Nationalités représentées (16) : Algérie, Amérique, Arménie, Bangladesh, Brésil, Chine, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Cote d'Ivoire, Espagne, Maroc, Russie, Taiwan, Tunisie, Turquie.

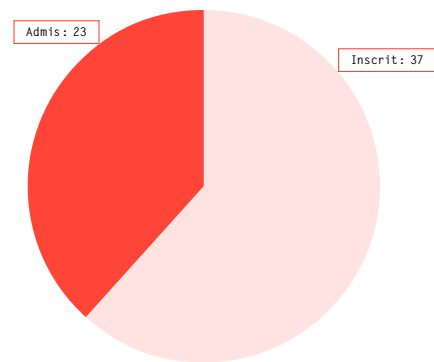


↑ GRAPHIQUE F

Le concours d'entrée

Inscrits :	153
Admis :	40

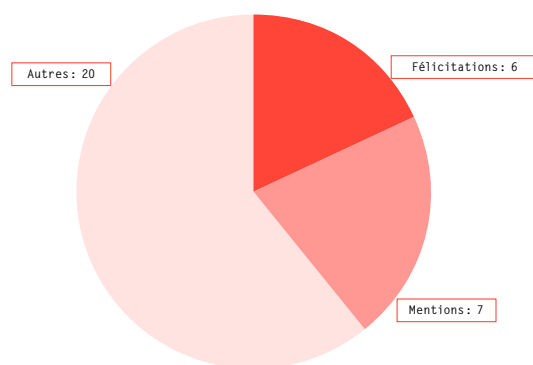
À cela s'ajoutent 10 élèves de l'école Gérard Jacot recrutés par le biais du contrôle continu.



↑ GRAPHIQUE G

Les commissions d'équivalence

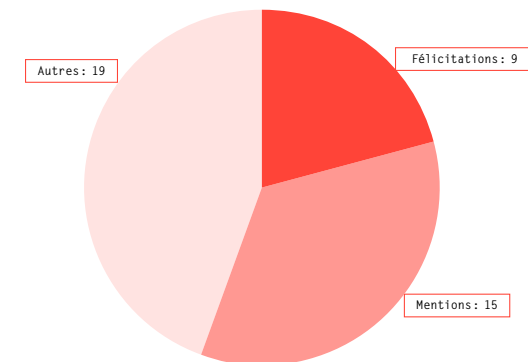
Inscrits : 37
Admis : 23



↑ GRAPHIQUE H

33 étudiants ont été diplômés en 5^e année

Félicitations : 6
Mentions : 7
Autres : 20

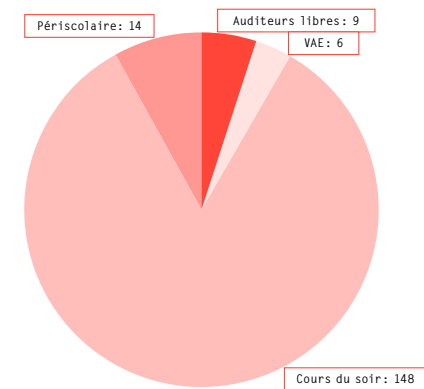


↑ GRAPHIQUE I

43 étudiants ont été diplômés en 3^e année

Félicitations : 9
Mentions : 15
Autres : 19

À ce cursus de formation initiale,
s'ajoutent :



↑ GRAPHIQUE J

Auditeurs libres : 9
Validation des Acquis
et de l'Expérience (VAE) : 6
Adultes en pratique
amateur en cours du soir : 148
Enfants en périscolaire : 14

Les jurys

Conformément aux textes en vigueur, les jurys de DNA et DNSEP sont composés de professionnels extérieurs de premier plan.



↑ La remise des diplômes.

DNSEP 2019

Art

Présidé par

Jacques Jullien, artiste et enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette

Accompagnée de

Sophie Lapalu, Camila Fairclough Oliveira, Nino Laisné et Hugo Schüwer-Boss

Communication

Présidé par

Jean Michel Géridan, Directeur du Centre National du Graphisme, le Signe

Accompagné de

Nanta Novello Paglianti, Sarah Vadé, Grégoire Romanet et Christophe Gaudard

DNA 2019

Art

Présidé par

Marianne Derrien, Commissaire d'exposition et critique d'art, enseignante à la faculté Saint Charles

Accompagné de

Jakob Gautel et Rémy Yadan

Communication

Présidé par

Manon Bruet, designer graphique

Accompagné de

Clotilde Viannay et Thomas Bizzarri



↑ Présentation d'un DNSEP Art.

De nombreux
workshops
ont été également
organisés.

Sketch me if you can

Avec Soufiane Ababri
Et par Philippe Terrier-Hermann

Border-Line

Avec Fiorenza Menini
Et par Philippe Terrier-Hermann

T@ool Box

Avec Elsa Abderhamani et Caroline Dath
Et par Martha Salimbeni

Collision d'un contact et d'une absence : entre le corps et l'objet

Avec Rachel Labastie
Et par Jean-Luc Bari

À main levée

Avec Matthieu Cossé
Et par Géraldine Pastor Lloret

Créer un imprimé / Marquer les esprits

Avec Pascale Lhomme et Elodie Bouygues
Et par Séverine Vuillemin



† Première semaine folle.

Treppenhaus (Pimp my wall)

Avec Christophe Gaudard
et Hugo Schüwer-Boss

Résidents à Palinges

Avec Philippe Barde
et par Gilles Picouet et Jean-Luc Bari

The Talk

Avec Agathe Bertaux Weil
et par Emilie McDermott

Sens et Forme

Avec Pierre Bal-Blanc et Amira Paré
et par Rainer Oldendorf

22 Actions

Avec la Tierce (Sonia Garcia,
Séverine Lefèvre et Charles Pietri)
et par Daniele Balit

Après de pareils faits, vous pourrez vous permettre

Avec Lou Buche
et par Anaïs Maillot-Morel

Inverting Design Practices

Avec Matter Of (Adrian Riemann, Fabian Schewe,
Marcel Mendler et Marian Rupp)
et par Anaïs Maillot-Morel

Cahier d'exercice

Avec Géraldine Pastor-Lloret et Christophe Vaubourg

Degré zéro du hub

Avec Hugo Schüwer-Boss et Christophe Gaudard

AgBr+

Avec Clément Gérardin, Alexandr Agafonov
et Pauline Repussard

Action Building- Le moindre Geste - Croisements invisibles

Avec Valentine Verhaeghe et Michel Collet



† Semaine transversale.



† Semaine transversale.



† Deuxième semaine folle.

La recherche

Fronts & Frontières :
une unité
de recherche ancrée
territorialement



↑ Conférence de Cyrille Weiner.



↑ Conférence Richard Martel / Revue Inter.

La détermination
du champ d'investigation
de la recherche
déployée à l'ISBA a tout
d'abord obéi à son ancrage
historique, culturel
et géographique.

En effet, l'école s'est développée depuis le XVIII^e siècle dans ce fameux «arc jurassien» que les historiens français et helvètes considéraient souvent comme la terre natale en Europe de l'anarcho-syndicalisme.

Besançon, qui a vu naître Proudhon et Fourier, s'est très tôt affirmée en effet comme la capitale de cette terre de coopératives ouvrières qui, des premières fruitières de Comté à la première caisse du Crédit agricole, de la Fraternelle de Saint-Claude à la Saline royale d'Arc-et-Senans, s'est forgée une réputation de frondeuse aux réflexions politiques ne dédaignant pas l'utopie.

C'est donc dans un même mouvement que l'on peut évoquer ici le Courbet de la Commune et les rêves œcuméniques aussi théologiques qu'architecturaux de Le Corbusier à Ronchamp ou de son célèbre adjoint Josep-Lluís Sert qui conçut avant même la Fondation Maeght les bâtiments que nous habitons et qui, architecte du pavillon espagnol de 1937 accueillant *Guernica*, fut ensuite contraint de fuir le franquisme pour les États-Unis, ou bien encore les convulsions autogestionnaires de «Lip», moment essentiel dans l'histoire du mouvement ouvrier français, et la création du SMIC inspiré, admet-on couramment aujourd'hui, par les efforts pionniers d'une municipalité bisontine. Si l'on joint à cette histoire aussi mouvementée que

spécifique, la situation éminemment transfrontalière de la ville universitaire comtoise, l'on ne saurait s'étonner du choix de l'appellation de notre unité qui sonne comme un programme fédérateur : Fronts & Frontières (titre d'un ouvrage bien connu du géographe politique et diplomate, Michel Foucher).

Celle-ci s'attache en effet à comprendre en son sein les propositions plastiques et graphiques qui interrogent (à commencer par elles-mêmes comme disciplines) les frontières de tous ordres et leur processus de légitimation.

Qu'il s'agisse de déterminations de genre ou de pratiques culturelles, telle l'auto-représentation par exemple, des pratiques de travail et leurs inscriptions sociales et ethnologiques, ou encore de la vision du corps vivant de l'artiste, Fronts & Frontières propose au plus grand nombre les réflexions croisées de créateurs et de chercheurs académiques qui traitent de ces sujets, permettant de remettre en cause bien des préjugés. Et ce, sans craindre l'affrontement ou la prise de position intempestive.

Aussi impliquée dans
la question de la diffusion
publique des œuvres que
dans les questions de
la sexualité ou du travail
en lutte,

Fronts & Frontières tente également de mettre en relation dans un système de références organisées et une structuration en réseau, des acteurs internationaux qui de l'école d'art de Chittagong au Bangladesh à l'AFSA d'Athènes, de l'ERG de Bruxelles à l'UQÀM de Montréal, trouvent en ces sujets une occasion à penser, à créer, à montrer et à diffuser, voire à se mobiliser et à se battre.

Dans un monde que nous pensons de plus en plus crispé sur des interrogations identitaires, notre unité génère des complicités et des solidarités internationales sans lesquelles aucune communauté scientifique véritable ne serait pensable et trouve chaque jour davantage de jeunes chercheurs/créateurs qui souhaitent nous rejoindre aspirant à une création plastique et graphique poreuses aux problématiques sociales, économiques et géopolitiques.

Moins «engagée»
que «située» pour
reprendre la distinction
sartrienne bien connue,
cette unité de recherche
«en situation»,
une fois encore, trouve
en son territoire même
quelque légitimité.

C'est en effet, non loin de l'ISBA que le village de Champagny a, pour reprendre les mots d'Aimé Césaire, « [sauvé] l'honneur des Lumières » en inscrivant, le seul dans le royaume, la fin de l'esclavage comme première de ses « doléances ».

Situé entre la « mort blanche » du château de Joux où périt abandonné de tous Toussaint Louverture et ce village héroïque visité par les plus grands noms de la «Négritude», l'ISBA s'est ainsi pensé comme légitime et, qui sait peut-être, en quelque sorte obligé de faire de Fronts & Frontières, l'unité programmatique de sa recherche/création.

LA FABRIQUE CULTURELLE

Au cours
de l'année 2019,
l'ISBA a organisé
ou participé
à plusieurs
événements :
5 événements
structurants,
7 expositions,
3 grandes conférences,
9 événements
en et hors région
et 6 résidences.

Les actions marquantes de l'année 2019

Les événements structurants

09.02.2019

Journée portes ouvertes : «JPOh Mon Bateau»

10.04 au 11.04.2019

Excentricités X : Insurrections.

17.05.2019

Jour du Feu 8 : Regards de feu.

29.06.2019

Back to the trees, Bois d'ambre, Saint-Vit.

01.10.2019

Rentrée 2019 : «Courbet».

Les expositions et événements

17.01 au 02.02.2019

Exposition : «Jamais au dessus, ni même en dessous, éventuellement un peu à côté, mais toujours là // Pôle de recherche contrat social», Grande Galerie, ISBA.

14.03 au 11.04.2019

Exposition : «Chadebec bouscule l'affiche», Grande Galerie, ISBA

09.04 au 12.04.2019

Exposition : «Revue Inter», Espace 24, ISBA.

02.10 au 22.11.2019

Exposition : «Celle qui porte un plume ne ment pas // Barbara Puthomme», Grande Galerie, ISBA.

28.11 au 12.12.2019

Exposition : «Plateforme 2», Espace 24, ISBA

04.12.2019

Événement : «Art action building : Cat(h)a», ISBA.

12.12.2019

Exposition : «HERE WE ARE. WE ARE WHAT WE ARE», Grande Galerie, ISBA.

Les grandes conférences

16.01.2019

Amis de la photo - Jacqueline Salmon

13.02.2019

Midi minuit

15.10.2019

Vincent Romagny

Les actions extérieures en région, en France et à l'international

19.02 au 20.03.2019

Exposition : «Hypersensibles», Marseille.

20.03.2019

Événement : «Séances spéciales», Frac de Besançon.

30.03.2019

Exposition : «Earth Hour», Art Ailleurs Museum, Shenyang.

02.04.2019

Rencontre : «Paul Ardenne», Frac de Besançon.

04.04.2019

Événement : «ACT», Berne et Genève.

22.05.2019

Événement : «Séances spéciales», Frac de Besançon.

25.05 au 07.07.2019

Exposition : «Jianghu Needs No Knives», Art Ailleurs Museum, Shenyang.

27.09.2019

Événement : «Nuit des chercheurs», Palais Granvelle, Besançon.

15.12.2019 au 09.02.2020

Exposition : «The Anthem Temperature», Art Ailleurs Museum, Shenyang.

→



† Exposition Chadebec bouscule l'affiche.



† Excentricités X : Insurrections.



† Exposition Jamais au dessus, ni même en dessous, éventuellement un peu à côté, mais toujours là // Pôle de recherche Contrat social.



↑ Exposition Celle qui porte un plume ne ment pas // Barbara Puthomme.



↑ Jour du feu 2019 // Regards de Feu.



↑ Midi Minuit 2019.



↑ Deuxième semaine folle.



↑ JPO 2019, JPÔ mon bateau !



↑ Exposition Abigaïl Frantz, Jour du Feu 2019 // Regards de feu.



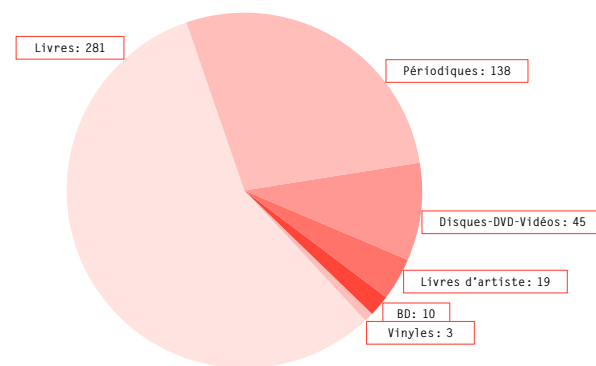
↑ La bibliothèque.

La bibliothèque

D'une surface de 225 m², à laquelle s'ajoutent 2 réserves de 53 m², elle dispose au total de 16 976 ouvrages (+ 1200 livres anciens et périodiques non enregistrés) répartis comme suit :

- Livres : 12 389
 - Abonnements périodiques en cours : 23 + 1 quotidien
 - Revues au catalogue : 3 283
 - DVD-Vidéo : 778 (+112 VHS en réserve)
 - Vinyles : 20
 - Brochures : 288
- + des dossiers documentaires et des documents iconographiques (affiches, estampes, etc.)

Acquisitions 2019



↑ GRAPHIQUE

481 enregistrements répartis comme suit :

- Livres : 281
- BD : 10
- Périodiques : 138
- Disques-DVD-vidéos : 45
- Vinyles : 3
- Livres d'artiste : 15 (dont 15 acquis précédemment)

Activités

665 lecteurs sont inscrits, et 2 187 personnes au total ont fréquenté la bibliothèque en 2019.



↑ Raffut et Radiocampus.

Les événements mis en place par la bibliothèque

Pour chaque exposition de l'école, la bibliothèque propose une présentation sélective de livres en liaison avec le thème.

9 février

JP0h! Mon bateau

La bibliothèque a des allures de bateaux pirates et sort de son fonds patrimonial des trésors d'un autre siècle. Livres anciens, gravures et livres objets se mettent en scène...

15 février

Raffut Live

Une édition hors-série des goûters d'écoute à la bibliothèque, organisée autour d'un concert privé de Quentin Aymonier (prof. Intérimaire d'anglais) du groupe Bysshe.

27-29 mars

Workshop Créer un imprimé, marquer les esprits

Animé par Pascale Lhomme-Rollot, graphiste, et Elodie Bouygues, maître de conférence en littérature française, invitent les étudiants de l'ISBA à réfléchir autour de l'imprimé comme mode de communication direct, simple et économique et de produire affiches, flyers, tracts à partir de messages courts dans le but d'indigner, informer, surprendre, amuser...

15-17 mai

Jour du feu 8

La bibliothèque reçoit Michel Giroud.

1er octobre

Rentrée «Courbet»!

Dans le cadre de sa rentrée à thème, l'ISBA fête les 200 ans de la naissance de Gustave Courbet, l'occasion pour la bibliothèque de mettre en valeur son fonds lié à cet artiste dont son fameux « Peut-on enseigner l'art ? ».

Mais aussi

Journées d'étude

Poursuite des séances de travail à l'Espace Multimédia Gantner avec les étudiants inscrits au rythme d'une journée par mois.

Raffut

Les goûters d'écoute en bibliothèque

Chaque vendredi après-midi dès 13h, la bibliothèque offre le café et les étudiants apportent leur musique pour échanger et écouter ensemble.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La mobilité
internationale
est obligatoire
en 4^e année,
34 étudiants sont
partis à l'étranger
en poursuite
d'études ou stage
Erasmus.

Les étudiants qui ne sont pas partis en Erasmus sont, ou restés en France pour les élèves de nationalité étrangère, ou partis hors Europe, ou avaient déjà fait un séjour à l'étranger les années précédentes.

47 conventions avec des écoles étrangères ont été signées pour accueillir les étudiants Erasmus.

Allemagne (5), Arménie (1), Autriche (1), Belgique (4), Bulgarie (1), Croatie (1), Espagne (8), Finlande (1), Grèce (2), Israël (1), Italie (2), Lituanie (1), Pays-Bas (1), Pologne (2), Portugal (2), Québec-Canada (1), République Tchèque (2), Roumanie (2), Royaume-Uni (1), Suède (2), Suisse (4), Turquie (2).

Et enfin 10 élèves étrangers ont été accueillis en 2019 dans le cadre d'ERASMUS.

La résidence du 12 rue Denis Papin

La Résidence du 12 rue Denis Papin composée de 4 chambres a accueilli 4 artistes étrangers :

01 - 03.2019

Yicha Sun (Chine)

04 - 05.2019

Les Enchants de Chienne (Québec)

04 - 05.2019

Litu (Bangladesh)

05 - 06.2019

Yike Wanders (Chine)

10 - 12.2019

Erica Storer (Brésil)

10 - 12.2019

Lina Zhou (Chine)

Et, à l'inverse, souvent par réciprocité, sont partis en résidence à l'étranger des étudiants et anciens élèves de l'ISBA :

Chine

Alexandre Jouffroy

Art Ailleurs Museum, Shenyang
01.2019

Chine

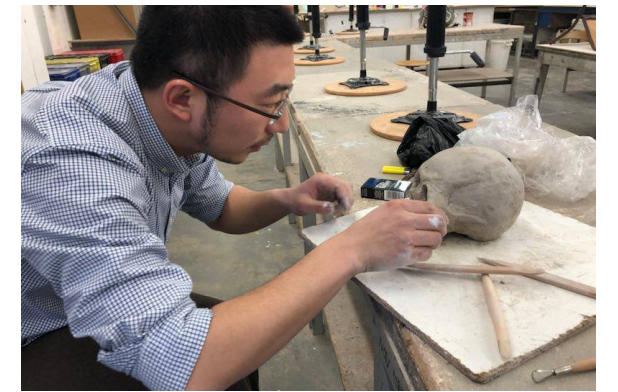
Félix Basset

Art Ailleurs Museum, Shenyang
03 - 04.2019

Chine

Fanny Martin

Art Ailleurs Museum, Shenyang
10 - 11.2019



† Yichao Sun (Chine).



† Erica Storer (Brésil) et Lina Zhou (Chine).



† Litu (Bangladesh).

LE SUIVI DES ANCIENS

L'ISBA fait
de l'insertion
professionnelle
une de ses priorités.
Il s'attache
à suivre les anciens
élèves et à évaluer
leur entrée dans
la vie active.



† Back to the trees 2019.



† Exposition "Jamais au dessus, ni même en dessous, éventuellement un peu à côté, mais toujours là // Pôle de recherche Contrat social" (Moumen Bouchala).

Ont pu montrer leur travail au sein d'expositions organisées par l'ISBA :

Exposition Recherche

Besançon, ISBA
June Balthazard, Moumen Bouchala, Alexandre Guffroy, Chloé Guillermin, Fabien Guillermon, Yukari Hara, Mélio Lannuzel, Thomas Vinck.

Excentricités 10

Besançon, ISBA
Thomas Perrin, Claude Boudeau, Jérémy Vigouroux.

Plateforme 2

Besançon, ISBA
Mégane Brauer, Melissa Didier.

Jour du feu

Besançon, ISBA
Abigaïl Frantz.

Back to the Trees

Saint-Vit
Guillaume André, Moumen Bouchala, Julien Bouley, Marie Cécile Casier, Gérald Colomb, Collectif Feu!!!, Maxime Peroz, Vanly Tiéné, Claude Boudeau, Collectif Non Profit, Emmanuel Gogneau.

Ont complété leur formation :

Julien Bouley

Spécialisation ??.

Charlotte Blondel

Université Europe du Nord.

Eugénie Roy

Université Québec.

Ont décroché des commandes publiques :

Guillaume André

Bourse dispositif Émergences

Tiffanie Marquis

Médaille Pompiers

Un ensemble d'actions de monitorat soutenues par le Ministère de la Culture sont mises en place :

- L'incubateur avec Guillaume André
- Le suivi des gestes techniques avec Gérald Colomb
- Le monitorat

La majorité des intervenants en cours du soir ou périscolaire sont des anciens élèves :

Lulu Zhang (Aquarelle),
Maxime Péroz (Carnets de Voyages Dessinés),
Sébastien Vacheresse (Peinture),
Marie-Cécile Casier (Dessin)
Alexandre Domini (Expérience Immersive au Musée des Beaux-Arts),
Elsa Maillot (Initiation aux arts plastiques)



† Claude Boudeau et Thomas Perrin, Excentricités X.



† Fanny Martin, Art Ailleurs Museum (Chine).



Félix Basset, Art Ailleurs Museum (Chine).

LA GOUVERNANCE

L'établissement est administré par un conseil d'administration et son Président. Il est dirigé par un Directeur Général assisté par un conseil pédagogique et de la vie étudiante et un conseil scientifique et de la recherche/création.

Le Directeur Général de l'EPCC rédige le projet d'établissement, qui est approuvé par les tutelles (Mairie de Besançon et l'État),

Le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement.

Le conseil d'administration

PRÉSIDENT

Patrick Bontemps (Adjoint culture au Maire de Besançon)

MEMBRES

Ville de Besançon :

Dominique Schauss,
Emmanuel Dumont,
Sorour Barati-Aymonier,
Myriam Lemercier,
Pascal Bonnet,
Rosa Rebrab

ÉTAT

Le préfet ou son représentant

DRAC

La DRAC ou son représentant

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Per Huttner,
Aurore Desprès,
Barbara Polla

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Julien Cadoret

PERSONNEL ENSEIGNANT

Anais Maillot,
Didier Mutel

ÉTUDIANTS

Anouk Jeanningros,
Thomas Carlotti

Le conseil pédagogique et de la vie étudiante

PRÉSIDENT

Laurent Devèze (Directeur Général)

MEMBRES

Nathalie Gentilhomme (Directrice adjointe)
Daniel Dujo (Responsable des études)

ENSEIGNANTS COORDONNATEURS DES ANNÉES SANCTIONNÉES PAR UN DIPLÔME

Géraldine Pastor-Lloret,
Didier Mutel,
Isabelle Massu,
Martha Salimbeni

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES QUALIFIÉES

Margaret Gillespie,
Nanta Novello Paglianti

REPRÉSENTANT DES ENSEIGNANTS

Emilie McDermott,
Thomas Bizzarri

REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS

Marion Mainguin,
Juliette Buschini

REPRÉSENTANT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Gilbert Destraz

REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Séverine Vuillemin

Le conseil pédagogique et de la vie étudiante de l'établissement est consulté sur toutes les questions touchant aux activités culturelles, pédagogiques de l'établissement.

Le conseil scientifique et de la recherche-cr ation est un organe consultatif missionn  sur toutes les questions touchant aux activit s scientifiques et de recherche de l' tablissement.

Le conseil scientifique et de la recherche/creation

PR SIDENT

Laurent Dev ze (Directeur G n ral)

MEMBRES

Nathalie Gentilhomme (Directrice adjointe)

ENSEIGNANTS RESPONSABLES D'UNIT S OU DE PROGRAMME DE RECHERCHE

Philippe Terrier-Hermann,
Claire Kueny,
Michel Collet,
Christophe Gaudard

RESPONSABLE DES  TUDES

Daniel Dujo

REPR SENTANTS DES  TUDIANTS DU SECOND CYCLE

 milie Vuillier,
Abigail Frantz

PERSONNALIT  EXT RIEURE APPARTENANT AU MILIEU PROFESSIONNEL CONCERN 

Guy Freixe



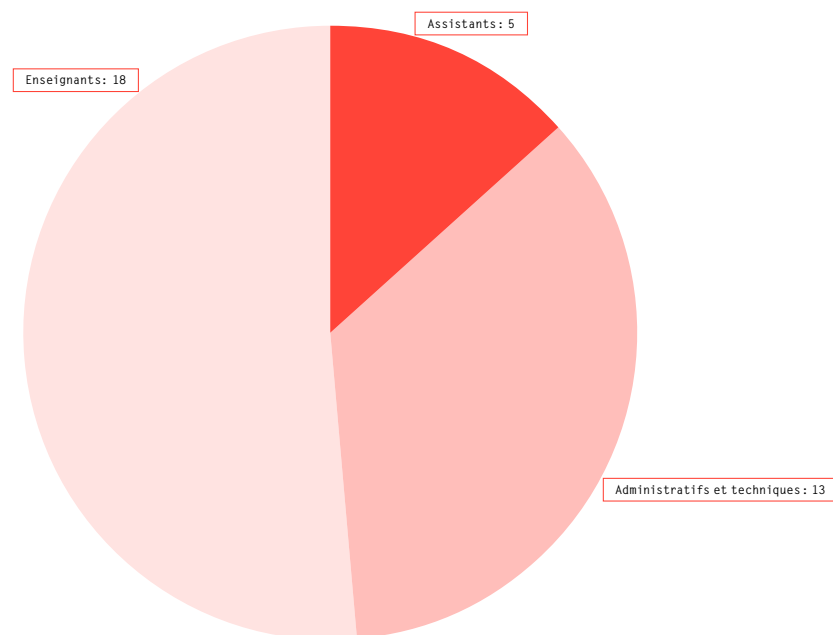
† La rentr e   l'ISBA.



† Semaine Transversale.

**LES MOYENS
HUMAINS
ET FINANCIERS**

Les moyens humains



↑ GRAPHIQUE K

36 agents travaillent à l'école sur des postes d'emplois permanents dont 18 enseignants et 5 assistants d'enseignement.

31 agents sont mis à disposition par la Ville de Besançon.

•

S'ajoutent à cet effectif, 8 assistants d'enseignement pour les cours du soir, des modèles, des moniteurs ainsi que des intervenants ponctuels.

3 volontaires civiques ont rejoint également l'équipe de l'ISBA.

DIRECTION

Laurent Devèze
Directeur général

Nathalie Gentilhomme
Directrice adjointe, secrétaire générale

EXPOSITIONS ET ÉVÉNEMENTS

Julien Cadoret
Chargé d'action culturelle

Marie Valnet
Régisseuse / Organisation de l'événementiel

Caroline Bourion
Volontaire civique

BIBLIOTHÈQUE

Séverine Vuillemin
Responsable bibliothèque

Joël Perrin
Accueil et prêt

Arnaud Brulet
Volontaire civique

ADMINISTRATION

Daniel Dujo
Responsable des études et des relations internationales

Mégane Brauer
Volontaire civique

Christelle Botton
Assistante de direction et gestion scolarité

Anne Viroit
Responsable finances et ressources humaines

Jérôme Borde
Adjoint finances et ressources humaines

AGENTS TECHNIQUES ET DE MAINTENANCE

Gilbert Destraz
Responsable technique

Manuel Marques Dos Santos
Adjoint technique et concierge

Basile Baverel
Adjoint technique

ENSEIGNEMENT

Danièle Balit
Histoire de l'art et culture générale

Pierre-Noël Bernard
Illustration

Thomas Bizzarri
Graphisme et typographie

Michel Collet
Culture générale

Émilie Mc Dermott
Anglais

Christophe Gaudard
Graphisme

Claire Kueny
Histoire de l'art

Anaïs Maillot-Morel
Graphisme

Isabelle Massu
Culture visuelle

Didier Mutel
Gravure

Rainer Oldendorf
Volume

Géraldine Pastor-Lloret
Dessin

Gilles Picouet
Volume

Martha Salimbeni
Graphisme et typographie

Hugo Schüwer-Boss
Peinture

Jocelyne Takahashi
Peinture

Philippe Terrier-Hermann
Photo et vidéo

Valentine Verhaeghe
Performance

Rémy Yadan
Multimédia et art conceptuel

ASSISTANTS ET TECHNICIENS

Nicolas Bardey
Serigraphie et techniques d'impression

Jean-Luc Bari
Sculpture Volume

Didier Barthod-Malat
Audio-visuel

Clément Gérardin
Photographie

Christophe Vaubourg
Infographie et multimédia

Les moyens financiers

Les dépenses au compte administratif 2019 de l'ISBA ont été de 2 321 812,47 euros en fonctionnement et de 81 909,11 euros en investissement (amortissements compris, 37 682,49 euros en dépenses réelles).

L'ISBA est financé essentiellement par la ville de Besançon, le Ministère de la Culture, GBM, la Région, Erasmus et les droits d'inscription.

Au titre de 2019, la Ville de Besançon a versé une subvention de fonctionnement à l'EPCC ISBA d'un montant de 1 429 000 euros et de 23 600 euros en investissement.

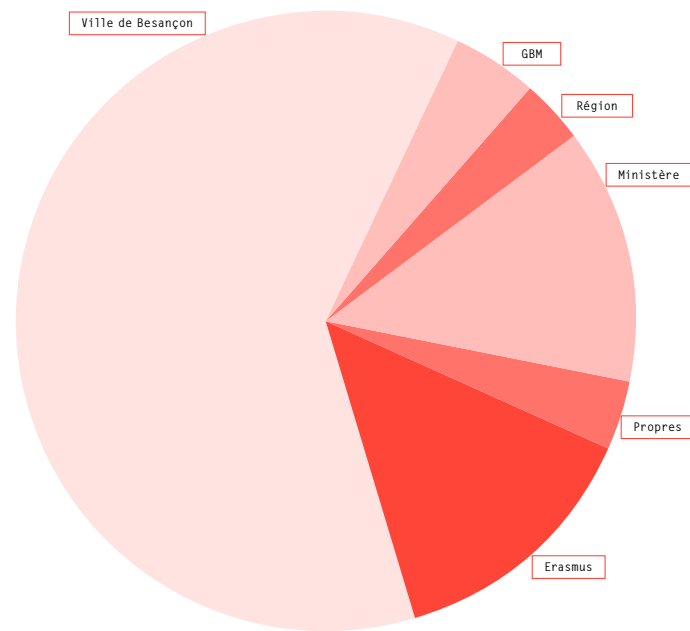
La ville de Besançon a facturé à l'EPCC ISBA, au coût réel, le personnel mis à disposition en 2019, pour un montant de 1 391 768,87 euros.

Elle met également à disposition gratuitement les locaux de l'école et assurent certaines prestations comme les espaces verts ou le service informatique. Ces montants ne sont pas valorisés dans le compte administratif 2019.

Les droits d'inscription pour les étudiants en 2019 varient de 430 à 800 euros et ce en fonction du niveau des bourses. Des cours du soir et périscolaires sont également accessibles à des tarifs compris entre 270 et 390 euros.

Recettes 2019*

* en euros

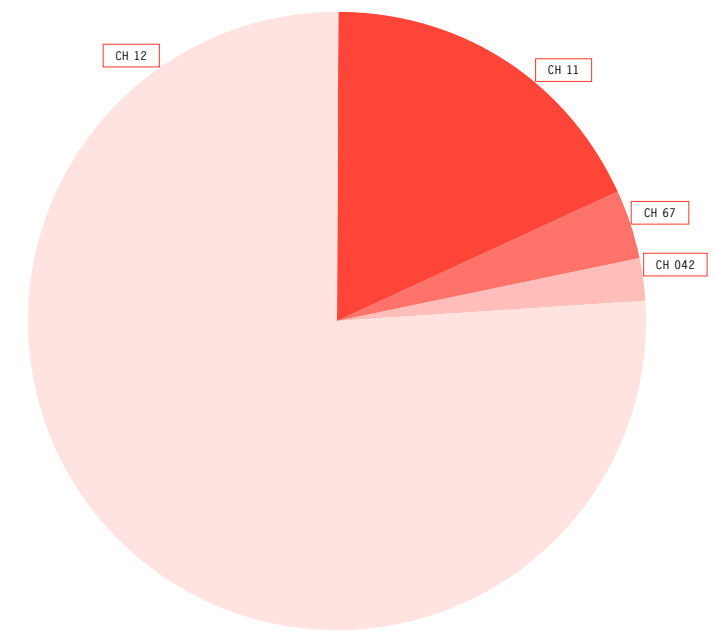


↑ GRAPHIQUE L

Propres	317 938,44
DI, VAE, TA, QUOTE PART DES SUBVENTIONS, RECETTES DIVERSES	
Ville	1 429 000,00
GBM	105 000,00
Région	77 626,85
Ministère	310 500,00
Erasmus	81 747,18
 TOTAL	 2 321 812,47

Dépenses 2019*

* en euros

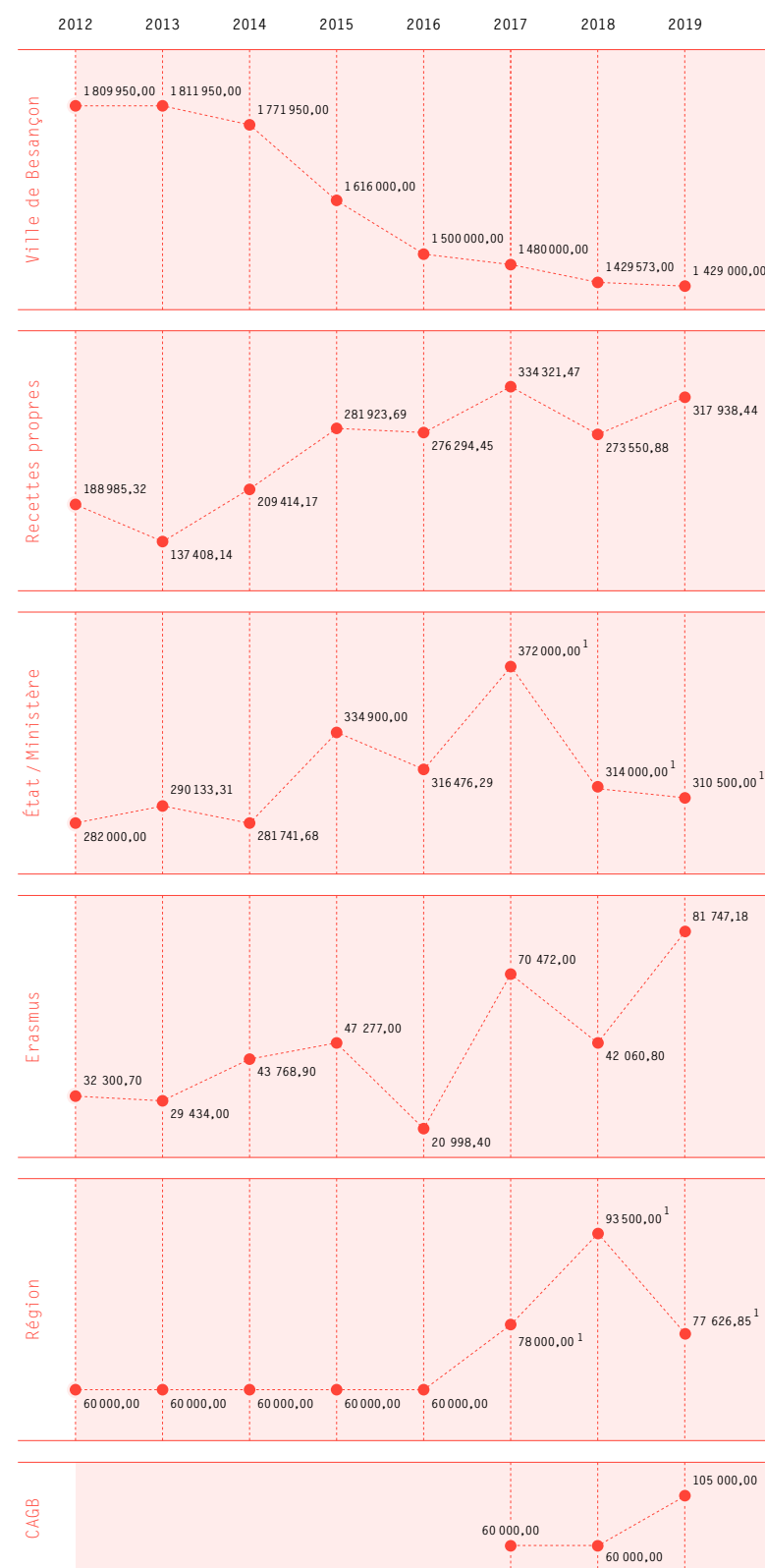


↑ GRAPHIQUE M

CH 11	423 882,73
Charges à caractère général	
CH 12	1 798 897,83
Charges de personnel	
CH 67	83 920,05
Charges exceptionnelles	
CH 042	50 190,95
Dotations aux amortissements	
 TOTAL	 2 356 891,56

Recettes par contributeur* (2012 à 2019)

TOTAL : 2 321 812,47 euros



* en euros

¹ recettes pour la Plateforme des écoles d'art comprises

Si la ville avec près 61.55% du budget de l'établissement reste son financeur principal, celle-ci a demandé à l'ISBA d'augmenter et de diversifier ses recettes afin d'atténuer autant que possible les effets de baisses entamées dès 2014.

L'année 2019 manifeste ces efforts de gestion.

Excédents

L'excédent budgétaire provient essentiellement du reliquat des subventions ponctuelles liées à des appels à projets pour l'année 2019 :

- Ministère de la Culture
Recherche « Fronts et Frontières »
20 000,00 euros / an * 4 ans
- Région Bourgogne-Franche-Comté
« Croisées d'artistes : France-Chine »
3 737,00 euros
- « Théâtre et performance »
9 500,00 euros
- Erasmus
30 000,00 euros

En comptabilité, 1246 mandats ont été passés soit un montant moyen par mandat de 1 869,41 euros et 119 titres de recettes ont été émis soit un montant moyen par titre de 19 511,03 euros.

Le bilan d'activité
de l'année 2019
de l'Institut Supérieur
des Beaux Arts de Besançon
est conforme à la
convention qui lie la ville
de Besançon et l'EPCC.

Il ne donne pas
lieu à vote.

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION

Laurent Devèze

COORDINATION ÉDITORIALE

Nathalie Gentilhomme

RELECTURE

Christelle Botton

Julien Cadoret

Daniel Dujo

Anne Virot

Séverine Vuillemin

CONCEPTION GRAPHIQUE

Guillaume André

CRÉDITS PHOTO & IMPRESSION

ISBA Besançon

2020

12,
rue Denis Papin
25000
Besançon
T 03 81 87 81 30

isba-besancon.fr

**IS
BA**